



## Newsletter n°5- Mai 2024

## Les chiffres clés du mois

### La Cnil dévoile son rapport annuel pour l'année 2023

Dans son rapport, la Cnil rend compte de ses actions au regard de ses quatre grandes missions :

- **Informier et protéger le grand public :**
  - L'année 2023 a été synonyme de sensibilisation du grand public pour la Cnil. En effet, il a été organisé divers conférences et ateliers ainsi que des interventions en matière d'éducation au numérique, en rencontrant ainsi plusieurs milliers de personnes.
  - La période a également été marquée par une nette augmentation des sollicitations du grand public, avec 16 433 plaintes traitées par la Cnil soit une augmentation de 35 % par rapport à l'année précédente.
- **Accompagner et conseiller les professionnels et les pouvoirs publics :**
  - En 2023, la Cnil a développé sa stratégie d'accompagnement des professionnels dans leur démarche de conformité notamment grâce à l'intelligence artificielle mais aussi par la production de 13 nouveaux documents de référence.
- **Anticiper et innover pour construire le numérique de demain :**
  - La Cnil a organisé la seconde édition de la Journée de recherche sur la vie privée, une conférence internationale faisant dialoguer régulateurs et chercheurs.
  - Elle s'est également souciée de l'environnement dans son neuvième cahier IP du Laboratoire d'innovation numérique (LINC), *Données, empreinte et libertés*, dont l'objet est l'articulation entre protection des données et de l'environnement.
- **Contrôler et sanctionner les manquements au règlement général sur la protection des données et à la loi :**
  - L'année 2023 met en avant la fonction répressive de la Cnil avec 42 sanctions qui ont été prononcées, soit deux fois plus qu'en 2022, 168 mises en demeure, ainsi que 33 rappels aux obligations légales, contre des organismes ayant commis des manquements à la réglementation sur la protection des données.

**11,8 millions** : Le nombre de visites du site web [cnil.fr](https://www.cnil.fr) en 2023

**89 179 500 euros** : La somme totale des amendes au titre des sanctions prononcées par la Cnil contre des organismes pour manquements à la réglementation sur la protection des données.

**32 milliards de dollars** : Le budget annuel aux Etats-Unis pour assurer le développement de l'intelligence artificielle.

## Actualités

**Les géants de la tech**, affectés par la montée en flèche de la **consommation énergétique** que demande l'intelligence artificielle.

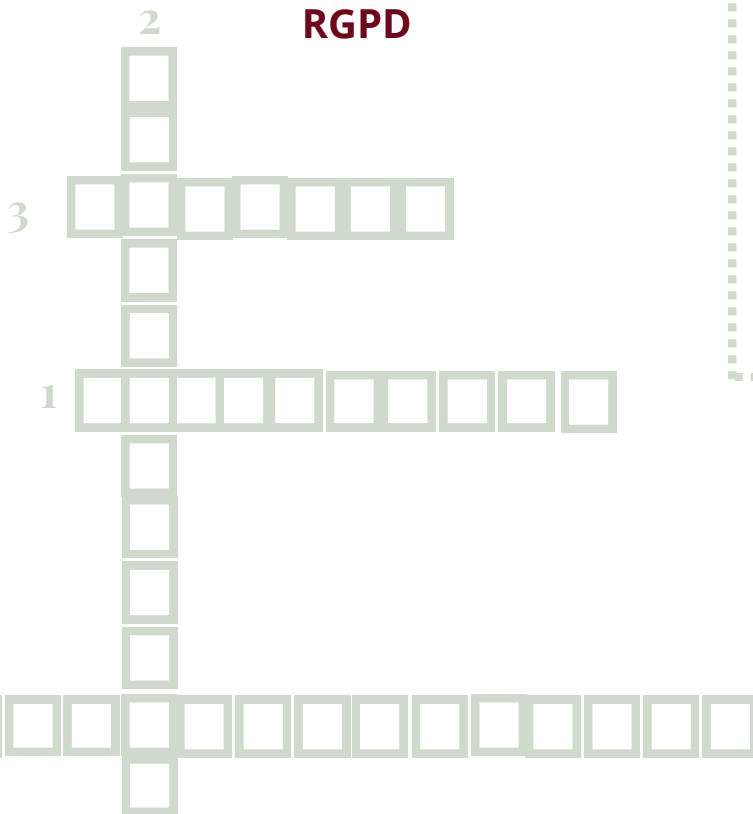
Le 16 mai 2024, la **Commission européenne** a lancé une **enquête** sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, appartenant au groupe Meta, soupçonnés d'encourager des comportements addictifs chez les enfants et de ne pas garantir une protection adéquate contre les contenus inappropriés.

## Astuce RGPD - Comment se mettre en conformité ?

Dans certaines circonstances, les intervenants dans le domaine sportif sont amenés à traiter des données personnelles indiquant qu'un sportif est en situation de handicap. Ces données faisant l'objet d'une protection renforcée, outre la nécessité de disposer d'une base légale autorisant le traitement utilisé, voici deux conditions devant être réunies pour permettre un tel traitement :

- Ne collecter des données sur la situation de handicap des sportifs que si elles sont strictement nécessaires pour répondre à un usage précis.
- Identifier un cas d'usage autorisant la collecte de la donnée de handicap. Le plus simple sera de solliciter le consentement du sportif et, si nécessaire, de son représentant légal.

## Les mots croisés du RGPD



1. Action d'innover; son résultat;
2. Synonyme de certifier, garantir, légaliser;
3. Ensemble des conceptions morales de quelqu'un, d'un milieu;
4. Conseiller quelque chose avec insistance;

Réponses aux mots croisés de la Newsletter d'avril 2024 :

- 11 : Risque
- 2 : Sécurité
- 3 : Numérique
- 4 : Piratage



## Le saviez-vous ?

Le 15 mai 2024, le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé l'**interdiction du réseau social TikTok** pour faire face aux violents affrontements qui secouent la **Nouvelle-Calédonie**.

Le même jour, Matignon a précisé que cette interdiction de TikTok en Nouvelle-Calédonie était "en vigueur", et "fonctionne opérationnellement" sur les téléphones portables.

En effet, depuis le début des émeutes, le 13 mai 2024, l'application est largement utilisée par certains individus pour exprimer leurs opinions politiques, se donner des points de rendez-vous de manifestation, voire transmettre des appels à la violence.

Malgré les contestations au nom de la liberté d'expression, le blocage de l'application a été justifié par le caractère non absolu de la liberté de manifester, et sa possible limitation lors qu'il y a trouble à l'ordre public.

## Retrouvez le cabinet

- Le 11 juin 2024, le cabinet sera, en tant qu'agent d'influenceur, au Grand prix influence et santé : Les trophées de la création de contenu au service du bien-être.
- Le 18 juin 2024, évènement incontournable, retrouvez le stand du cabinet au **Printemps des DPO**, le plus grand rendez-vous des professionnels de la protection des données en France.

Cette newsletter est éditée par Maître Debora Cohen :

Site : [www.dcavocat.com](http://www.dcavocat.com)

P. : +33 (0) 6.50.08.23.47

Mail : [debora.cohen@dcavocat.com](mailto:debora.cohen@dcavocat.com)

